

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

AMENAGEMENT URBAIN DE LA PARCELLE DU "COEUR DES SOURCES"

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
39) Travaux, construction et opérations d'aménagement	Programme de construction de plus de 10 000 m <sup>2</sup> et de moins de 40 000 m <sup>2</sup> de SDP

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le programme de restructuration comprend les interventions bâties suivantes :

- La construction du nouveau Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) avec un auditorium de 250 places, dédié à l'apprentissage et la pratique de la musique, de la danse et du théâtre (3 121 m<sup>2</sup> SU)
- La démolition du Complexe Omnisport Évolutif Couvert (COSEC) existant et sa reconstruction (2 488 m<sup>2</sup> SU). Le Cosec comprendra les espaces de pratiques sportives suivants : salle multisports, salle de musculation, dojo...
- Un espace commun de jonction entre les équipements - 765 m<sup>2</sup> SU
- La conservation des cours de tennis couverts et la démolition - reconstruction et le repositionnement des trois courts extérieurs. Les locaux du Club de tennis seront démolis et reconstruits (1 55 m<sup>2</sup> SU)
- La démolition - reconstruction du Groupe Scolaire Saint - Léger dimensionné pour accueillir 6 classes en maternelle et 10 classes en élémentaire intégrant un service de restauration et des locaux administratifs (3166 m<sup>2</sup> SU)
- La construction d'une Maison des bridgeurs offrant des locaux de convivialité et d'activité (295 m<sup>2</sup> SU)

Ces travaux accompagneront les travaux de réouverture du rû de Buzot sur le site, qui font partie d'un programme d'intervention plus large porté par le Syndicat Intercommunal pour l'assainissement de la région de Saint - Germain

## 4.2 Objectifs du projet

Le projet envisagé par la ville de Saint-Germain-en-Laye vise à la fois :

- A répondre aux besoins spécifiques que porteront les divers équipements constituant le projet.
- A contribuer à la recomposition d'un site topographiquement puissant mais au tissu urbain lâche, en réalisant notamment des coutures urbaines faisant aujourd'hui défaut.

Le projet, vise donc à créer un "nouveau lieu urbain", porteur d'une dynamique sociale et culturelle, de rencontres, de pratiques et d'échanges. Il s'agira d'une part, de favoriser l'appropriation de ce quartier renouvelé par ses habitants et usagers, et d'autre part, de faciliter l'intégration sociale et culturelle des populations concernées.

Le projet se situe ainsi au carrefour de questions majeures actuelles, portant sur :

- L'articulation d'équipements distincts à première vue, avec chacun leur identité programmatique propre, c'est-à-dire de l'articulation d'identités particulières,
- L'affirmation simultanée d'une identité commune, que ce soit dans la nature des espaces ou leur traitement architectural spécifique au sein de l'ensemble ;
- La définition et le développement de projets partagés et d'activités ouvertes

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Il n'est pas imposé d'ordre dans la livraison et la mise en service des différents équipements et la continuité de service des équipements existants sur le site n'est pas un objectif opérationnel de la maîtrise d'ouvrage.

Ainsi :

- Le CRD sera maintenu sur son site actuel jusqu'à la livraison du nouvel équipement. Une livraison estivale sera privilégiée.
- Les activités du club de bridge seront délocalisées vers un autre site de la ville
- Les activités du COSEC seront réparties sur d'autres sites pendant la période des travaux de démolition -reconstruction
  
- La répartition des effectifs scolaires sur d'autres établissements n'est pas envisageable, la construction de locaux provisoires hors site sera prise en charge par la maîtrise d'ouvrage. Une livraison estivale du nouveau groupe scolaire sera privilégiée pour une réouverture en septembre.

Néanmoins des opérations tiroirs sont prévues au regard des contraintes suivantes :

- Le gymnase des Lavandières restera ouvert et l'accès au parc de stationnement devra être maintenu.
- L'activité partielle du club de tennis (2 courts couverts) sera maintenue : selon le phasage, des locaux provisoires seront éventuellement à prévoir sur site (bureau du club, vestiaires et sanitaires)
- Le phasage des travaux visera à minimiser la période de fermeture du groupe scolaire (en anticipant la livraison du groupe scolaire ou en retardant le plus possible sa démolition) et donc l'installation en locaux provisoires

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les différentes voies d'accès au projet présentent des profils importants et disposent de réserve de capacité. Les flux générés par l'augmentation de la fréquentation de l'équipement seront donc absorbés par ces voies.

Le site offre actuellement 104 places de stationnement dont 42 en souterrain.

Le projet permet de développer 106 places de stationnement dont 42 en souterrain. Les besoins qui ne seront pas satisfaits sur l'emprise de la parcelle se reporteront sur les autres poches de stationnement public existant et plus particulièrement sur le parking public silo qui sera construit rue Saint-Fiacre.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire valant permis de démolir.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de terrain:	3.15 ha
Surface de plancher à construire:	11 300 m <sup>2</sup> SDP
Hauteur maximum:	21 m

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Angle de la rue des Lavandières  
et du boulevard de la Paix

78100 Saint-Germain-en-Laye

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 4° 53' 45" 83 Lat. 02° 04' 24" 02

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Arrêté n°04-028 du 13 février 2004 du Préfet des Yvelines modifiant l'arrêté n°00 362 en date du 10 octobre 2000 relatif au classement acoustique des infrastructures de transports terrestres et à l'isolement acoustique des bâtiments dans les secteurs affectés par le bruit sur la commune de Saint-Germain-en-Laye
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La commune de Saint-Germain-en-Laye fait l'objet d'un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI), le PPRI de la Seine et de l'Oise approuvé le 30 juin 2007.</p> <p>La commune est concernée par un périmètre R 111-3 valant PPR Mouvement de terrain-Affaissement et effondrement de cavités, approuvé le 5 août 1986.</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p><b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b></p>	<p>Oui</p>	<p>Non</p>	<p><b>Lequel et à quelle distance ?</b></p>
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet accompagnera des travaux de réouverture du rû de Buzot porté par le syndicat intercommunal pour l'assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye.
<b>Ressources</b>  Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet nécessitera de réaliser des terrassements. De la terre sera mise en décharge.
Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>  Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est concernée par un périmètre R 111-3 valant PPR Mouvement de terrain-Affaissement et effondrement de cavités, approuvé le 5 août 1986. Le site est par ailleurs situé en zone d'aléas faible à moyen de retrait-gonflement des sols argileux
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La restructuration des équipements et leurs agrandissements généreront une augmentation des déplacements et des trafics.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La réalisation des travaux puis le fonctionnement des équipements généreront des rejets dans l'air. Néanmoins l'ensemble des équipements sera raccordé au réseau de chaleur municipal alimentée par une chaufferie biomasse.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

A travers ce projet, la ville de Saint - Germain-en-Laye va mettre en œuvre plusieurs types de mesures visant à éviter ou réduire les effets négatifs notables sur l'environnement ou la santé humaine :

- Charte de chantier à faible nuisance - performance sur la base du référentiel Certivea ;
- Organisation d'opérations tiroirs afin de limiter les incidences du chantier ;
- Raccordement au réseau de chaleur ;
- Mise en place des structures de fondations adaptées à la géotechnie du site et au remblaiement des cavités ;
- Réalisation d'une étude faune flore sur le site afin d'avoir une meilleure connaissance de son intérêt écologique et d'identifier d'éventuelles espèces protégées ;
- Réalisation d'une étude pollution de niveau VERIF afin d'évaluer le passif environnemental du site.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le site ne présente pas de sensibilité environnementale particulière. Il n'est pas concerné par un périmètre de protection faunistique et floristique.

L'ampleur du projet est limité et porte principalement sur la restructuration et l'agrandissement d'équipements existants. Les risques liés à la topographie, ainsi qu'à la présence de cavité et d'argile seront pris en compte dans le dimensionnement des systèmes de fondation.

Les modalités de gestion de l'eau pluviale seront conçues en lien avec les travaux de réouverture du rû de Buzot.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe: Présentation du programme de restructuration de l'aménagement urbain de la parcelle du "Coeur des Sources", de la sensibilité du site et de ses incidences.
Annexe: Etude globale de restauration du fonctionnement écologique du rû de Buzot Phase 3: Prospectives d'aménagement et de gestion du rû - Syndicat intercommunale pour l'assainissement de la région de Saint-Germain-en-Laye, bureau d'étude Merlin octobre 2016
Annexe: Rapport G0-G12- Reconnaissance géotechnique et hydrogéologique de la parcelle du gymnase des Lavandières - Saint-Germain-en-Laye- BS Consultants mai 2011

## 9. Engagement et signature

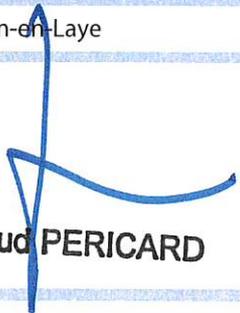
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Saint-Germain-en-Laye

le,

Signature

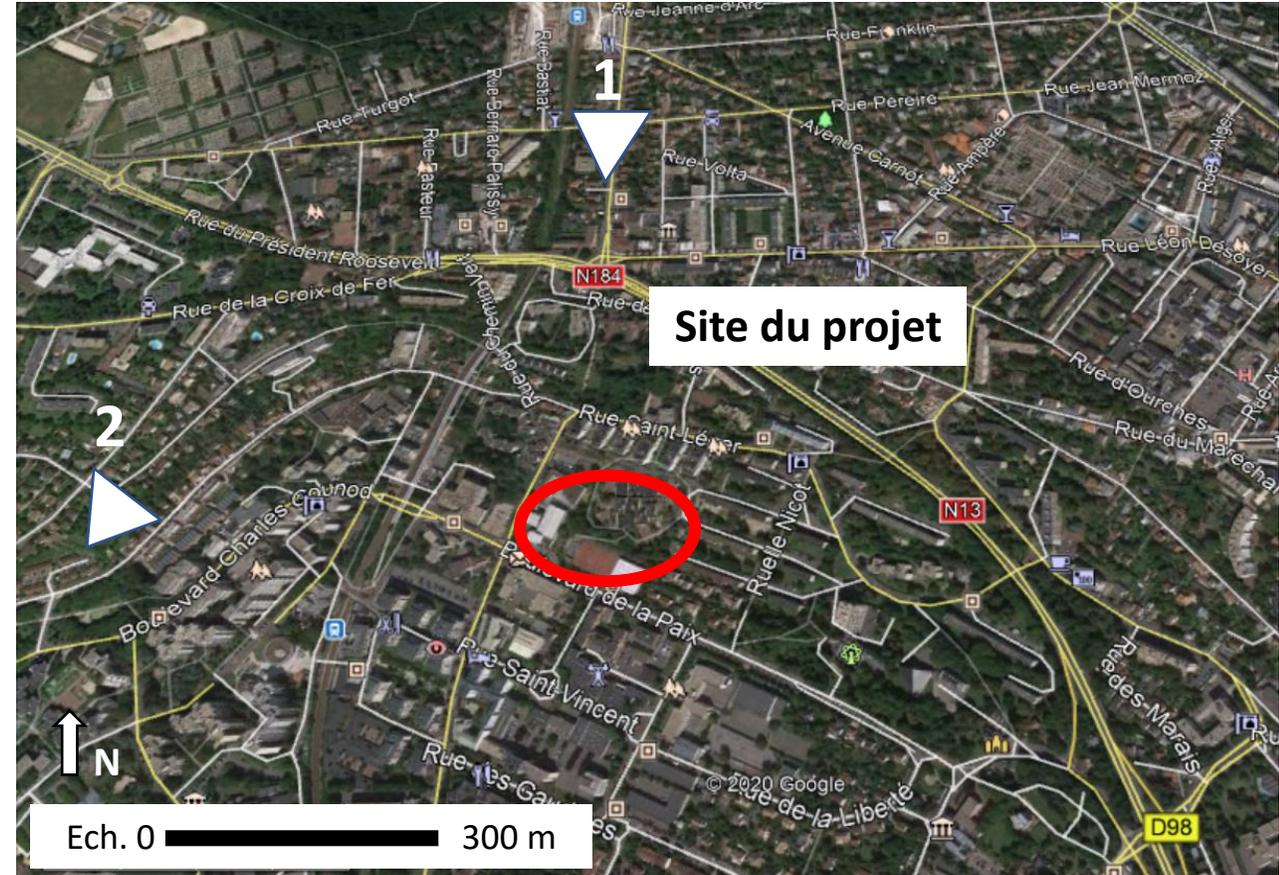
  
**Arnaud PERICARD**



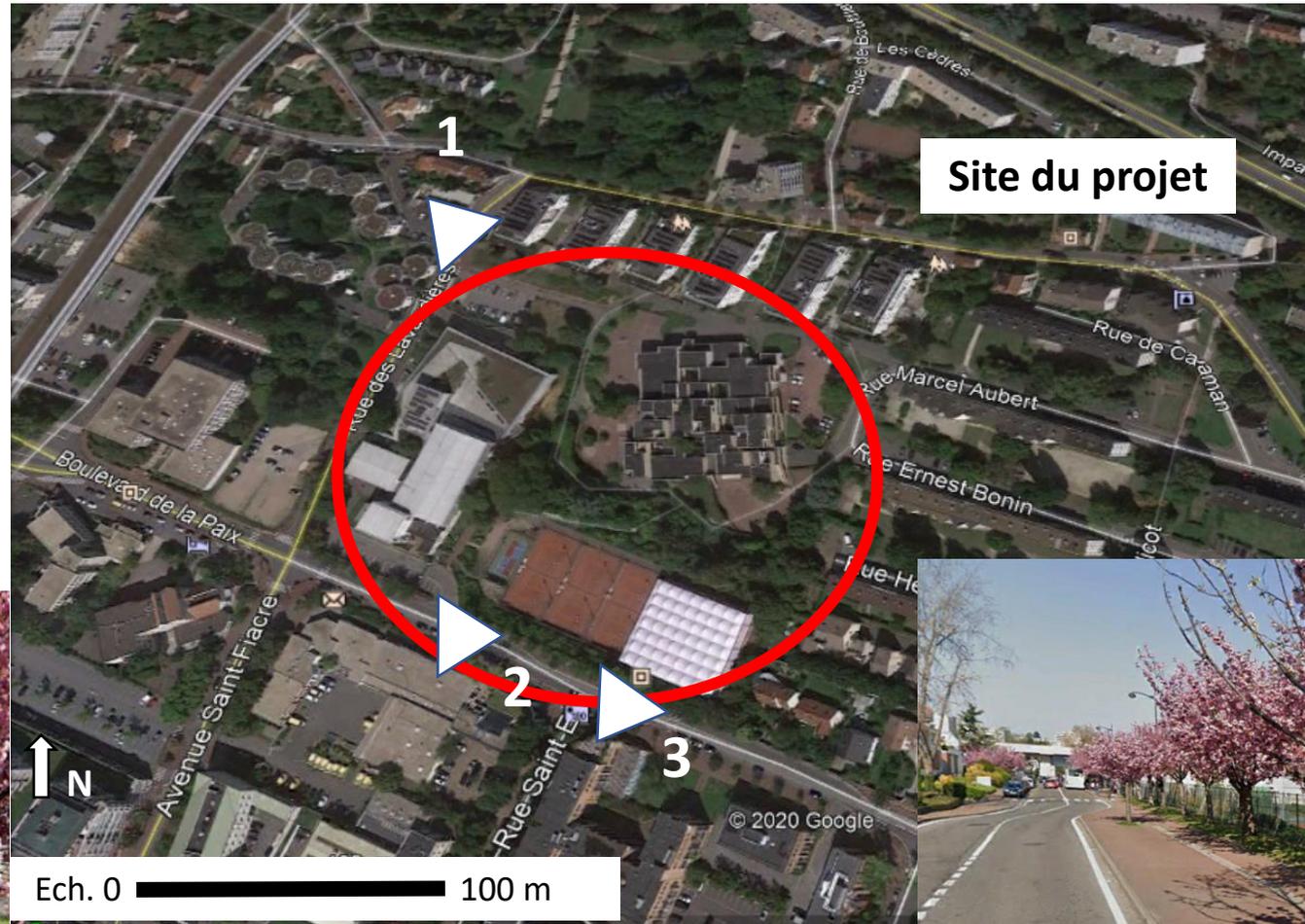
Annexe 2 au Cerfa 14 734\*03 relative au programme de restructuration du multi équipement « Les sources »  
Saint - Germain - en - Laye - Plan de situation



**Annexe 3 au Cerfa 14 734\*03 relative au programme de restructuration du multi équipement « Les sources »  
Saint - Germain - en - Laye  
Vues lointaines du projet – Photographies 22/08/2019**



Annexe 3 au Cerfa 14 734\*03 relative au programme de  
restructuration du multi équipement « Les sources »  
Saint - Germain - en - Laye  
Vues proches du projet – Photographies 22/08/2019

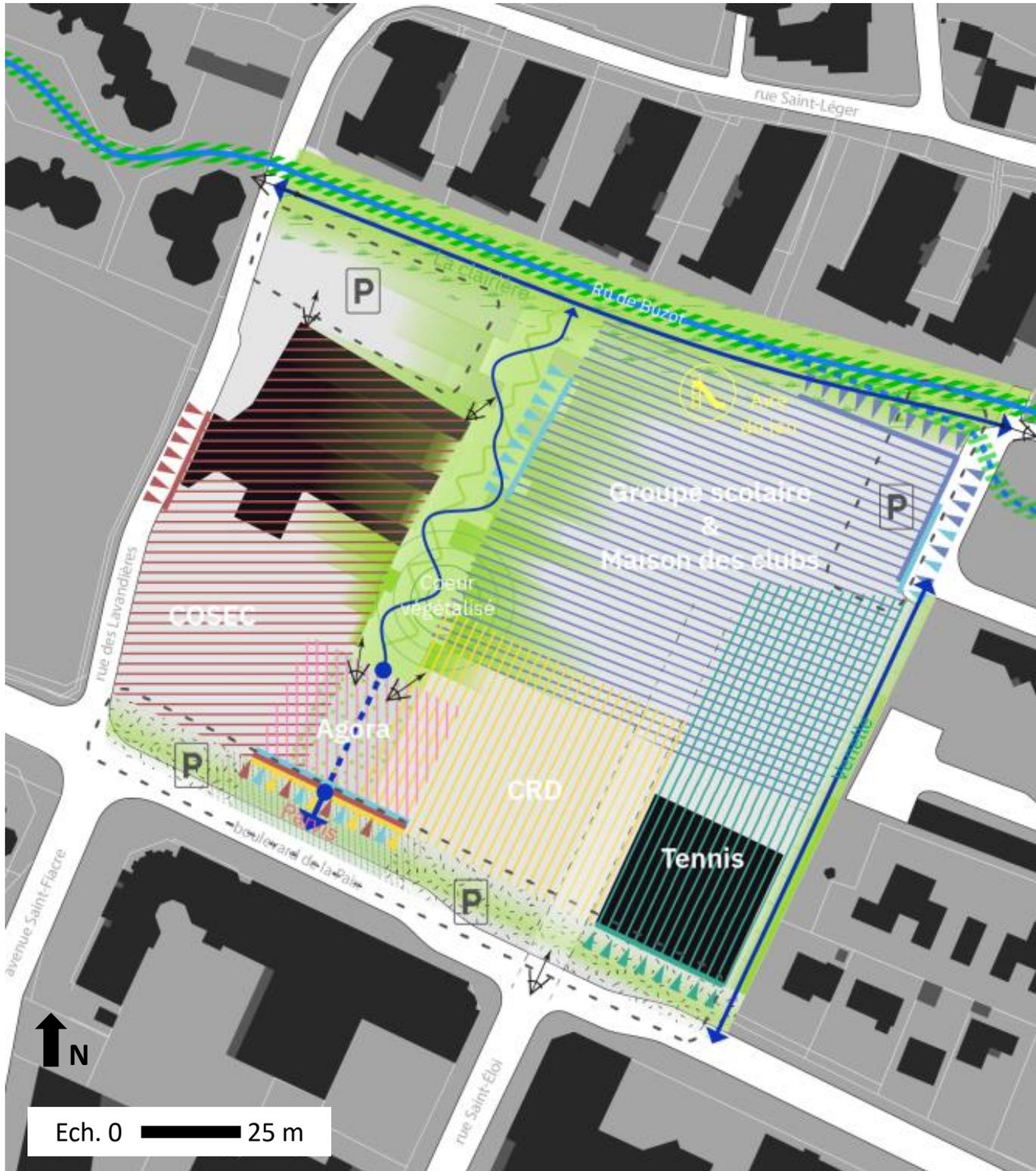


Annexe 5 au Cerfa 14 734\*03 relative au programme de restructuration du multi équipement « Les sources »  
Saint - Germain - en – Laye - Plan des abords du projet



# Annexe 4 au Cerfa 14 734\*03 relative au programme de restructuration du multi équipement « Les sources » Saint - Germain - en - Laye

## Plan masse du projet



# Annexe 6 au Cerfa 14734\*03

## Sites Natura 2000 proches du projet

